

Département du Loiret  
Arrondissement de Montargis



Mairie - 10 Place de l'Eglise  
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

☎ 02.38.35.86.57

✉ [mairie@beaulieu-sur-loire.fr](mailto:mairie@beaulieu-sur-loire.fr)  
[www.beaulieu-sur-loire.fr](http://www.beaulieu-sur-loire.fr)

Date de la convocation	
10 décembre 2022	
Date d'affichage	
10 décembre 2022	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	15
Votants	16

## COMMUNE DE BEAULIEU SUR LOIRE CONSEIL MUNICIPAL

### Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX, le QUINZE décembre à vingt heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents : HECQUET Jacky, JACQUIER Hervé, DESCHAMPS Céline, GUÉROT Jean-Marc, BERTRAND Isabelle, SIGNORET Yannis, LECLERCQ Marie-Christine, LAURENT Martine, BROUSSIN Patricia, LEMAIRE Christiane, MARTINET Nicolas, DELSARTE Séverine, GAUCHER Claude, BONNEFONT Francis, LEYOUR Martial.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représenté : COZETTE Laetitia représentée par HECQUET Jacky

Absents : BITON Kevin, CHAILLOUX Marie-Laure, BRETON Nelly.

Madame DESCHAMPS Céline a été élue secrétaire de séance.

### Objet : CREATION COMMISSION COMMUNALE « RESSOURCES HUMAINES – ELUS »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle commission municipale « Commission Ressources Humaines – Elus » doit être instaurée.

En effet, au regard des problèmes de personnel et de continuité du service public rencontrés en cette année 2022, Monsieur Le Maire souhaite créer cette commission afin d'effectuer un travail de fond sur la gestion du personnel et ainsi aider ses agents dans l'organisation de leurs tâches.

Cette commission se composera ainsi :

- Président : M. HECQUET Jacky
- Vice-Président : Mme DESCHAMPS Céline
- Membres de la commission : M. SIGNORET Yannis, M. LEYOUR Martial, Mme LAURENT Martine, Mme BROUSSIN Patricia, Mme LECLERCQ Marie-Christine, Mme BRETON Nelly, M. MARTINET Nicolas.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- ☞ **Adopte** la création de cette commission « Ressources Humaines – Elus »,
- ☞ **Prend acte** de la composition de cette nouvelle commission,
- ☞ **Arrête** les diverses délégations conformément à la législation en vigueur et selon l'état récapitulatif mise à jour et annexé à la présente délibération.

La Secrétaire de Séance,

Céline DESCHAMPS

Pour copie certifiée conforme,



Jacky HECQUET